

La pêche de loisir en eau douce dans le Maine et Loire

Comportements et attentes des pêcheurs
Poids socio-économique



- **30 365** adhérents en 2019 en Maine et Loire.

- **1145** pêcheurs enquêtés sur le département (25% des pêcheurs enquêtés sur la Région).

- **10,2 millions d'€** de poids économique.

- **52 emplois** directs et induits à minima.

- **12 184 bénéficiaires** des actions menées par la Fédération et les AAPPMA*.

L'Association régionale de pêche et de protection du milieu aquatique Pays de la Loire, ainsi que les 5 fédérations départementales ont souhaité mutualiser une étude pour :

- **Avoir une meilleure connaissance des pêcheurs :** quels profils ? D'où viennent-ils et où vont-ils ? Quelles sont leurs pratiques et leur niveau de dépenses ? Quelles sont leurs attentes ?

- **Valoriser l'impact économique de la pêche de loisir,** afin que cette activité soit mieux reconnue : à combien s'élèvent les retombées économiques de la pêche de loisir ? Quels sont les impacts de cette activité sur le tourisme ? Quelles sont les externalités liées à la pratique (ex. implication des bénévoles, actions de préservation de l'environnement...) ?

Cette étude servira aux fédérations et AAPPMA* à identifier les potentiels de développement du loisir pêche.

LA SOCIOLOGIE DES PÊCHEURS

PAR ÂGE :

- **31 % de jeunes** (0-24 ans).
- **39 % d'adultes** (25-54 ans).
- **30 % de séniors** (55 ans et plus).

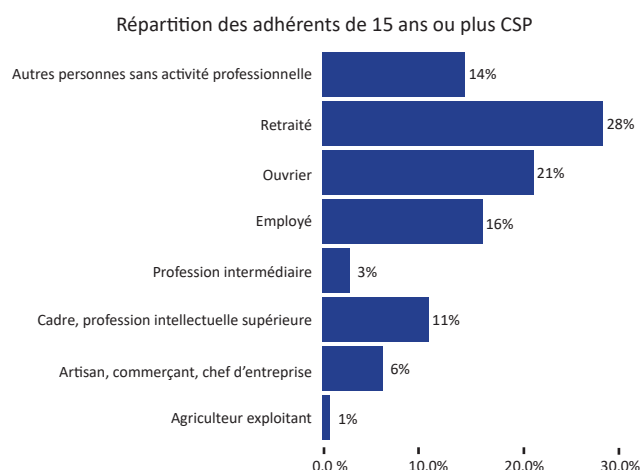
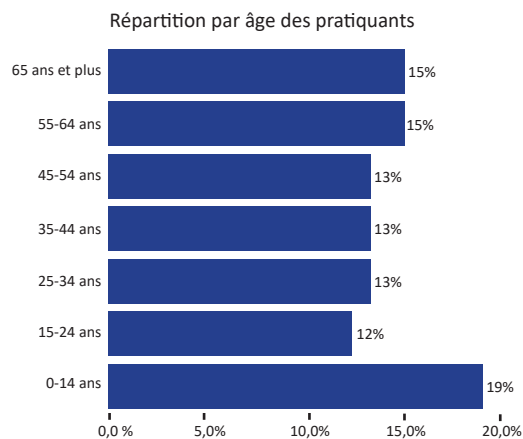
Notons la part élevée des moins de 15 ans (19%) est une des particularités départementales (la moyenne régionale est de 13%).

PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE :

- **42 %** retraités ou sans activité professionnelle.
- **37 %** d'employés ou ouvriers.
- **18 %** de cadres, artisans, agriculteurs, etc.

• Les catégories socio-professionnelles à plus haut revenu moyen (cadres, professions intellectuelles supérieures, commerçants, artisans, chefs d'entreprises) comptent pour moins de **20%** de la population de pêcheurs du département.

• **93% des pêcheurs du Maine et Loire sont des hommes**, ce qui correspond aux tendances observées en région mais aussi sur le plan national.



LES PRATIQUES

Techniques

Vous êtes :

- **79 %** à pêcher aux leurres (15-44 ans) et **54 %** aux vifs (55 ans et plus).
- **58 %** à pêcher au coup.
- **25 %** à pêcher la carpe.
- **26 %** à pêcher au feeder, quiver et anglaise.



Comportement

93 % des pêcheurs pratiquent la graciation (dont 58 % de manière systématique). Les catégories d'âges plus élevées ont tendance à moins la pratiquer à la différence des très jeunes (quelque soit les techniques). Un attrait pour la pêche du brochet, du sandre de la perche et des poissons blancs.

Espèces pêchées

Parmi les adhérents enquêtés, ils sont :

- **86 %** à pêcher le carnassier.
- **61 %** à pêcher les poissons blancs.
- **30 %** à pêcher la truite.
- **29 %** à pêcher la carpe.



Types de lieux et embarcations

Vous êtes :

- **98 %** à pêcher en rivière.
- **72 %** à pêcher en plan d'eau.
- **40 %** à pêcher dans le domaine privé.
- **26 %** à pêcher en mer.



• 50% des 15-54 ans ont recours à une embarcation, le bateau étant le mode le plus utilisé. Les jeunes (15-24 ans) ont un attrait marqué pour le float tube.

Pratiques sociales

• Près de **60 %** des pêcheurs pratiquent la pêche en solitaire.

• **1/3** des pêcheurs pratiquent des **sorties entre amis ou en famille**.

• 46 % pêchent à moins de 20 km de leur domicile et 35 % entre 20 et 50 km.

• 49 % des sorties sont à la 1/2 journée et 30% à la journée.

• 57 % des sondés réalisent + 10 sorties/an.



LA FRÉQUENTATION DU TERRITOIRE (touristes et non touristes)



Top 10 des lieux de sorties pêche

- Les sorties pêche sont des déplacements effectués sans nuitées associées (ce ne sont pas des séjours).
- La pression de pêche est très importante sur les rivières (Loire Maine, Sarthe, Mayenne et Evre) et les lacs du choletais.



Les 4 principaux critères de choix de ces lieux



Comment ces lieux sont-ils connus ? Les 3 principaux vecteurs de communication.

	Destinations de sorties	Nombre total de sorties estimées à l'année
1	Angers	2000 à 2500
2	Cholet	1700 à 2000
3	Mauges-sur-Loire	1300 à 1600
4	Bouchemaine	1300 à 1600
5	La Tessoualle	1200 à 1400
6	Saumur	900 à 1000
7	Chalonnes-sur-Loire	900 à 1000
8	Cheffes	800 à 900
9	Briollay	800 à 900
10	Genne-Val de Loire	700 à 800

1. Le cadre environnant.
2. La proximité du site au domicile (inférieur à 50 km aller/retour).
3. La connaissance / découverte personnelle du lieu de pêche.
4. Certitude de pêcher du poisson.

1. Le bouche à oreille.
2. La découverte personnelle.
3. Le site Internet de la Fédération et réseaux sociaux.

LE PROFIL « TOURISTE PÊCHEUR »

- **50 %** des touristes ont entre 35 et 44 ans.
- **57 %** des touristes sont originaires d'autres régions de France, **43 %** proviennent de la région des Pays de la Loire.
- **25 %** de pêcheurs touristes sont sans activité professionnelle, **21 %** sont retraités, **21 %** sont employés et **16 %** sont cadres.
- **58 %** ont recours à une embarcation.
- Les touristes pêchent **plus en famille et entre amis**.
- Les touristes identifient les lieux de pêche principalement via le **bouche à oreille, les découvertes personnelles, le site internet de la Fédération ou les détaillants de pêche**.
- Le bivouac en pleine nature est moins pratiqué; ils logent plus chez leurs proches ou en camping.

50 000

C'est le nombre de nuitées touristiques comptabilisées en 2019, mais **seulement 18% d'entre elles sont marchandes**.

2,6

C'est la durée moyenne en jours d'un séjour avec des nuitées marchandes.

714 300 €

C'est le montant de dépenses locales effectuées par des pêcheurs touristes. Cette dépense concerne en grande partie des comportements « intrarégionaux », c'est-à-dire de touristes se déplaçant d'un département à l'autre.

1 009€ de dépenses moyennes annuelles dont 77% sont effectués localement : les touristes dépensent 52% de plus que le panel global de pêcheurs.

3 principaux postes de dépenses :

le matériel, les transports et l'hébergement.

LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA PÊCHE DE LOISIR

Un pêcheur du Maine et Loire dépense en moyenne **665 € / an** (année 2019).

NB : En comparaison, la dépense des pêcheurs en France a été estimée en 2011 par la Fédération Nationale de Pêche en France à 684 € / an. En région Pays de la Loire, la dépense estimée pour 2019 est de 681 €/pêcheur.

14,6 millions d'euros dépensés (hors cartes de pêche).

dont 8,3 millions d'euros dépensés localement :

Les dépenses locales concernent les achats réalisés en région. La vie sociale et économique des adhérents se passant principalement dans leur département d'adhésion, on peut supposer que cette dépense s'effectue en grande partie dans le Maine-et-Loire.

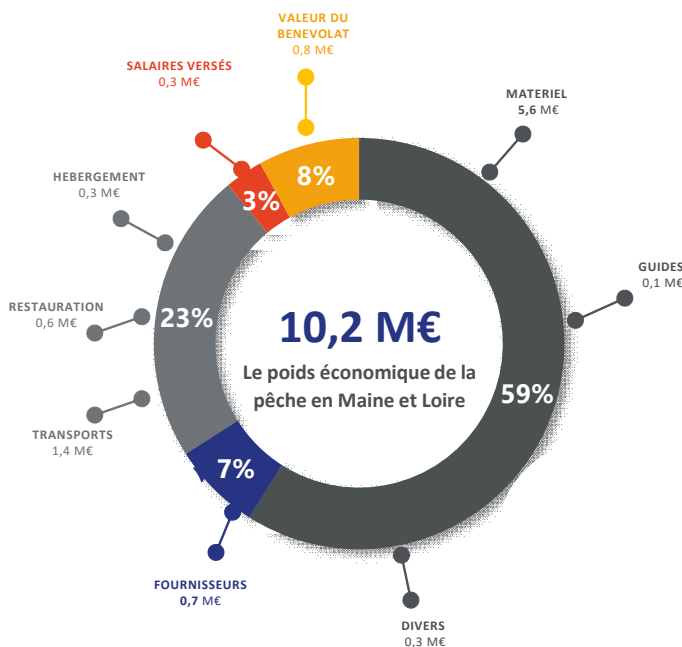
60% des dépenses des pêcheurs adhérents du département sont dépensées localement. Cette évasion porte principalement sur l'hébergement,

Catégorie de dépense	Dépenses estimées (millions d'€)	Part des dépenses	Poids du tourisme dans la catégorie
MATERIEL ET MAGASINS	5,6	66,7%	6,4%
HEBERGEMENT	0,3	3,9%	22,3%
RESTAURATION	0,6	7,0%	11,0%
TRANSPORT	1,4	17,3%	8,3%
NAUTISME (locations, embarcations)	0,0	0,5%	6,3%
GUIDES	0,1	1,2%	9,2%
DIVERS	0,3	3,4%	6,2%

Calculs : Terre d'Avance 2020 sur les dépenses 2019

Un poids économique estimé à 10,2 Millions d'€

Le poids économique de la pêche est un exercice permettant de quantifier en € un ensemble d'impacts économiques liés à la pratique de la pêche.



59%

IMPACTS DIRECTS

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, **directement liées à la pêche (matériel, guides, nautisme, divers)**

7%

IMPACTS INDIRECTS

Dépenses des fédérations et associations de pêche dans le cadre de leurs actions de développement, de préservation de l'environnement, de sensibilisation à l'environnement et à la pêche

23%

IMPACTS CATALYTIQUES

Dépenses des pêcheurs (touristes inclus) effectuées sur le territoire, entourant la pratique de la pêche (hébergement, restauration, transport)

3%

IMPACTS INDUITS

Estimations des salaires nets versés (fédérations, associations), ré-injectables dans l'économie locale

8%

EXTERNALITÉS

Valeur créée par la pêche et qui ne passe pas par un marché (valorisation des journées de bénévolat)

52 emplois

- **11 emplois directs** (fédérations et associations de pêche).
- **41 emplois induits** chez les fournisseurs des pêcheurs (matériel, hébergement, restauration, guides).
- Et sûrement plus car il n'a pas été possible d'estimer les emplois induits chez les entreprises de services et de travaux missionnées par les fédérations et les AAPPMA.

AU-DELÀ DES CHIFFRES, D'AUTRES APPORTS DE LA PÊCHE POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

LES ACTIONS DE LA FÉDÉRATION ET DE SES ASSOCIATIONS AGRÉÉS



- Actions sur **les milieux aquatiques** (restauration, entretien, travaux, sauvetage...).
- Etudes (suivi de la qualité des eaux, milieux, inventaires piscicoles ...).
- Procédures juridiques, constats d'atteinte au milieu, police de la pêche.



- Actions d'empoissonnement des rivières et plans d'eau / pisciculture.
- Manifestations autour du loisir pêche (compétitions, événements, ...).
- Actions de promotion / communication.
- Actions sur des publics cibles (jeunes, femmes et seniors).
- Aménagements à vocation halieutique.



- Ateliers Pêche Nature / journées découverte pêche avec les Associations Agréés.
- Actions d'Éducation à l'environnement et de promotion du loisir pêche à la Maison Pêche Nature à Brissac-Quincé et sur l'ensemble du département en direction des scolaires, accueils de loisirs et du grand public.



EN 2019

25 179 heures de bénévolat.

12 184 bénéficiaires* des actions.

De nombreuses actions d'intérêt général dont les bénéficiaires vont bien au-delà des pêcheurs.

Les bénéficiaires sont les personnes ayant participé aux actions menées par les fédérations et associations. Par exemple : les publics scolaires sensibilisés ou extra-scolaires.

TÉMOIGNAGES

Michel THOMAS

Kinésithérapeute retraité

« Les murs de mon local professionnel constellés de photos de LOIRE, de pêche et de poissons trophées suscitaient la curiosité de mes patients et parfois arrivaient à leur délier la langue, surtout celles des pêcheurs pourtant réputés d'abord bourru, voire taciturne.

Ils en oubliaient, pour un temps, leur problème physique, pour s'épancher sur leur loisir et leur technique préférés. Et j'ai ainsi du admettre qu'il n'y avait pas une pêche, mais des pêches.

Moi qui ne jurais que du carnassier à roder au vif, j'ai écouté au fil de mes consultations des mordus de pêche à la graine, à la grande canne, au feeder, mais aussi des ferrailleurs, surnom donné au pêcheur à la cuiller, et des moucheurs.

Tous étaient animés du même plaisir, de la même passion : communier avec la nature et

L'ennui fait dépérir, la passion fait vivre.

En ces temps de pandémie, fol espoir ! »

Nicolas PERRIN

Animateur - Moniteur - guide de pêche

« La pêche c'est thérapeutique... Ayant eu une enfance un peu difficile (familiale, scolaire, sociale), la pratique de la pêche a été fondatrice dans la construction de ma personnalité.

Autodidacte, j'ai découvert la pêche tard (12 ans) en famille d'accueil. Cette discipline favorisant le calme, la concentration, le développement physique-moteur, le contact-nature, l'insertion, m'a permis d'être plus réfléchi, patient, respectueux, confiant en moi.

Valeurs qui s'appliquent à la vie quotidienne. Suite à mon parcours d'amateur puis bénévole et président au sein d'une AAPPMA, ensuite employé à la fédération de pêche de Maine et Loire pour enfin être diplômé (BPJEPS) dans l'animation de ce sport-loisir. J'ai pu vérifier son côté relaxant, déstressant, convivial.

Même si la prise de poissons conditionne la réussite de mes interventions, la pêche ce n'est pas que leurs captures. Les publics rencontrés ont confirmé ce que je pensais. Sa pratique procure une sensation de « bien-être » quelle que soit l'âge, le sexe, l'origine, la condition physique, morale et mentale, la classe sociale etc....

Je suis heureux de partager et transmettre ma vision de ma passion »

Laurent BOURDAIS

Animateur jeunes à la Ville d'Angers

« Depuis près de 8 ans, je suis animateur et tous les ans j'essai de venir une demi journée durant les grandes vacances avec soit des enfants de centre de loisirs ou des enfants lors d'animation de quartier.

La plupart des sessions ont été réalisées avec Julien avec qui le contact se fait toujours de la meilleure des façons. L'objectif est de faire une animation qui change des habitudes. Je suis toujours surpris de l'intérêt des enfants pour cette animation.

Lorsque nous venons en groupe, nous arrivons vers 11h et profitons de la plaine pour laisser les enfants se dégourdir comme bon leur semble puis nous faisons un tour de l'étang et nous mangeons vers 12h30 un pique sur les grande table dans un cadre naturel avec les poules.

L'après midi une session d'une heure 45 explication comprise a lieu. C'est un temps idéal pour les enfants de CP au CM2. Malgré le temps d'attente pour pêcher des poissons, les enfants sont d'un calme et d'une patience surprenante.

C'est un temps de découverte original aux portes d'Angers, très facile d'accès. »

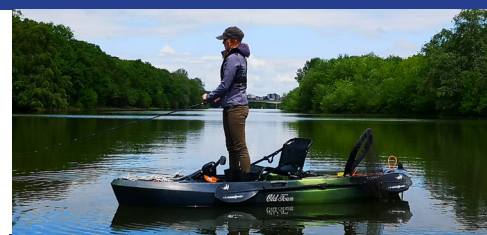
DEUX FOCUS À L'ÉCHELLE REGIONALE

POUR MIEUX COMPRENDRE LES ATTENTES DE CERTAINS PUBLICS SPÉCIFIQUES ET ENTREVOIR DES PISTES D' ACTIONS DÉDIÉES

LES FEMMES



- **Un public jeune** : près de la moitié des pratiquantes ont moins de 25 ans.
- **Des créneaux courts** : 80% des femmes pêchent **en famille**, à la demi-journée ou sur un créneau de moins de 3 heures.
- Les femmes accordent **davantage d'importance au cadre environnant, à la proximité au domicile et à la certitude de pêcher** lors de leur choix de lieu de pêche.
- Les femmes bivouaquent bien moins et **favorisent l'hébergement chez des amis ou de la famille**.
- **Les femmes dépensent moins : 342€** de dépenses moyennes annuelles (46% de moins que le panel régional).
- Elles s'accordent sur le fait que **les femmes qui pêchent sont souvent dénigrées** par les pêcheurs hommes.
- Pour autant, elles reconnaissent en grande partie que **les associations de pêche ont fait des progrès pour intégrer les femmes dans leurs actions et activités**.



Leurs principales attentes

- Créer un groupe de travail « femmes », en incluant des jeunes femmes.
- Travailler sur des séjours pêches femmes/famille ou femmes entre amies.
- Travailler sur l'image des femmes pêcheurs auprès du public masculin.



LES JEUNES

- Des très jeunes en grande partie : **58%** de moins de 15 ans.
- La pratique de la pêche est dans **85%** des cas une transmission familiale.
- Une forte pratique de **la pêche de la carpe** et des techniques modernes (+ 8pts),
Une pratique du no kill accentuée.
- **+ de 50% des jeunes** pêchent en famille; à la demi-journée; ou sur un créneau de moins de 3 heures.
- Le cadre environnant reste le 1er critère de choix du lieu de pêche et la proximité du domicile arrive en 2nde place.
- **476€** de dépenses moyennes.

Ils s'accordent sur le fait que :

- Les **réseaux sociaux** pourraient faciliter la pratique de la pêche chez les jeunes.
- Les associations de pêche s'intéressent à eux.
- La pêche favorise les **liens intergénérationnels**.
- La pêche coûte trop cher.



Leurs principales attentes

- Créer un groupe de travail « jeunes ».
- Réétudier la tarification des cartes jeunes.
- Création/renforcement des écoles de pêche tournées vers le souhait de l'enfant/ du jeune (l'espèce pêchée, la technique pratiquée, le milieu souhaité...), l'acculturation aux milieux aquatiques (« savoir lire l'eau ») et au respect de la ressource/ de la nature (déchets).
- Améliorer et intensifier la communication: via les réseaux sociaux.

LES TENDANCES

- Des dépenses de plus en plus tournées sur le matériel , et l'utilisation de techniques de plus en plus modernes.
- Une tendance à la pratique plus systématique de la graciation (no kill).
- Une catégorie de pêcheurs qui a des comportements très singuliers (carpistes) : bivouac, peu de dépenses hors matériel, fortes exigences en parcours pêche.



LES PRINCIPALES ATTENTES

- Attentes en matière de **création de parcours** (notamment parcours de nuit, parcours famille...).
- Attentes matière de **régulation, de suivi de la réglementation**.
- Attentes en matière de **protection des poissons** (tailles minimales, protection des spécimens, quotas journaliers).
- Attentes en matière **de diversifier des empoissonnements** (type d'espèce, localisations).
- Attentes en matière d'**entretien et de gestion des milieux aquatiques** (frayères, berges, passes à poissons...).
- Attentes en matière d'**information et de sensibilisation** : mieux faire connaître les actions des fédérations et des AAPPMA auprès des adhérents.

INTERVIEW : Christian GILLET - médecin généraliste retraité

Pourquoi la pêche serait une bonne activité ?

« La pêche a beaucoup de vertus. En effet, c'est une activité mentale et physique qui se réalise en plein air. C'est donc une activité complète qui fait travailler l'esprit (développe la patience, la concentration), et le corps. Comme elle se passe en extérieur, elle permet de prendre la lumière (qui manque en hiver), lumière qui active la sécrétion de cortisol, une hormone indispensable à la forme. C'est une activité calme donc qui aide à réguler la tension artérielle. »

« A quel âge, peut-on pratiquer cette activité ? »

« Il n'y a pas d'âge, dès que l'on en a la capacité de comprendre ce qui se passe, de tenir une canne jusqu'à 100 ans ! Il ne faut pas perdre l'équilibre. Pour les enfants et les jeunes, c'est vraiment mieux que les écrans d'autant que le contact avec la nature permet de réfléchir ! »

« Avec qui aller à la pêche ? »

« Ce qui est bien c'est que l'on peut être seul ou accompagné de qui on veut à partir du moment

où il y a une passion commune. Contempler les paysages, deviser sans bruit de fond autre que celui du vent, permet une communication de qualité. »

« Quand pêcher ? »

« Evidemment, dès que c'est autorisé ! mais il n'y a ni heure ni jour et le temps n'est pas compté donc dès que l'on en a envi ! »





Et maintenant ?

Nous tenions en premier lieu à remercier tous ceux, parmi nos adhérent-e-s, associations de pêche, professionnels du tourisme, qui ont contribué à cette étude. Par les données qu'elle nous apporte, elle va nous permettre de défendre au mieux les intérêts de la pêche de loisir, et asseoir notre légitimité auprès de nos politiques et de nos partenaires.

La pêche a considérablement évolué au fil des années et est riche d'une multitude de tendances et de catégories de pratiquant-e-s que notre Fédération se doit de représenter et satisfaire pour le mieux, dans toute leur diversité.

Et si nous étions d'ores et déjà convaincus que notre loisir participe au développement touristique et économique de notre territoire, les chiffres montrent que les retombées économiques de la pêche de loisir sont indéniables.

Les nombreuses attentes exprimées par nos adhérent-e-s viendront alimenter notre plan d'actions halieutiques à déployer sur le département, et qui sera défini dans les prochains mois via notre Schéma Départemental de Développement du Loisirs Pêche en cours d'élaboration.

Nous avons par ailleurs été heureux de constater à travers cette étude, que ces attentes ne se limitaient pas seulement à la seule pratique du loisir pêche. Il en ressort également une préoccupation manifeste pour l'état des cours d'eau et la protection des poissons.

Le programme d'actions qui découlera de notre Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles, en cours de réactualisation, viendra répondre à ces enjeux. Car de la préservation et de la bonne gestion des milieux et des peuplements, dépend aussi la pérennité de notre loisir.

Et pour toutes ces actions nous comptons sur l'appui et l'engagement de notre réseau de bénévoles, dont chacun peut faire partie dès qu'il ou elle est détenteur-trice d'une carte de pêche, adhérent de ce fait à l'une de nos associations. Le travail fourni est certes déjà considérable, mais doit perdurer si l'on veut permettre aux générations futures de profiter de ce loisir, dans des milieux aquatiques préservés et de qualité.



Bernard MERLIN

Président de la Fédération de Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



Etude réalisée par les cabinets Terre d'Avance et d-sidd

CONTACT

Fédération du Maine et Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

1280 rue de la Gachetière
Montayer - 49320 Brissac-Loire-Aubance
02 41 87 57 09

www.fedepeche49.fr